

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 6 juillet 2018 conférant un grade de sous-officier de réserve
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1819091A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6, et R.4211-4 à R.4221-28,

Arrête:

Article 1^{er}

Mme Léna LENZEN est nommée au grade de maréchal des logis-chef, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un poste dans le domaine de la formation musicale au profit de la Garde républicaine (GR).

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juillet 2018.

Pour le ministre d'État,
ministre de l'intérieur, et par délégation :
*La générale de brigade,
commandante et déléguée aux réserves
de la gendarmerie nationale,*
A. FOUGERAT